

Fongicide PRISTINE WG®

Plantes ornementales à l'extérieur et
plantes à massif cultivées en serre

 **BASF**
We create chemistry

Pourquoi PRISTINE est-il un choix logique ?

PRISTINE est un excellent fongicide à large spectre qui protège la qualité tant des plantes à massif cultivées en serre que des plantes ornementales à l'extérieur.

PRISTINE :

- Une bonne protection contre les principales maladies
- Une absorption rapide par les tissus de la plante
- Deux modes d'action pour gérer la résistance

Comment PRISTINE agit-il ?

PRISTINE inhibe la germination des spores, la croissance du mycélium et la sporulation du champignon sur la surface foliaire et à l'intérieur de la feuille, de la tige et du fruit.

PRISTINE possède deux modes d'action distincts.

Le boscalide (Groupe 7) est un fongicide puissant de la classe des carboxamides et la pyraclostrobine est un fongicide à large spectre de la classe des strobilurines (Groupe 11).

PRISTINE est un fongicide systémique local qui pénètre rapidement dans le tissu végétal.

Utilisation de PRISTINE

Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, commencer l'application du fongicide PRISTINE quand les conditions sont favorables à la maladie, mais avant que la maladie ne se développe.

Renseignements techniques

Groupes de fongicides : 7 & 11

Ingrédients actifs : Boscalide & Pyraclostrobine

Délai de sécurité : 12 heures pour les plantes à massif cultivées en serre. 3 jours pour les plantes ornementales à l'extérieur.

Délai d'attente avant la récolte : sans objet pour les plantes à massif cultivées en serre

0 jour pour les plantes ornementales à l'extérieur

Présentation : granulé mouillable (WG)

Emballage : 4 contenants de 2,83 kg par caisse

Plantes à massif cultivées en serre

Maladies :

- Oïdium (blanc) (répression)

Dose d'application :

- 73,5-120 g/100 L (dose d'emploi exprimée sur la base d'un volume de bouillie de 1000 L/ha et d'une pulvérisation jusqu'au point de ruissellement)
- Ne PAS appliquer plus de 1 fois par cycle de culture

Précautions :

- Ne PAS utiliser sur les fleurs coupées.
- **Vérifier l'effet de PRISTINE sur un petit nombre de plants avant de l'appliquer sur l'ensemble des plants.**
 - Ne PAS exposer le fusain *Euonymus radicans vegetus* ni le physocarpe à feuilles d'obier à une pulvérisation ou à une dérive de PRISTINE.
 - User de prudence lors de l'application de PRISTINE sur les impatiens et les pétunias en floraison, car une décoloration peut se produire.



Plantes ornementales à l'extérieur

Maladies :

- Pommier : tavelure du pommier
- Poirier décoratif : rouille grillagée du poirier
- Amélanchier : rouille à Gymnosporangium

Dose d'application :

- Tavelure du pommier : 1,0 kg/ha
- Rouille grillagée du poirier et rouille à Gymnosporangium 1,0-1,6 kg/ha
- Volume d'eau minimum : 250 L/ha
- Appliquer selon un intervalle de 7 à 14 jours. Employer un intervalle plus court et/ou une dose plus élevée en cas d'infection grave.
- Maximum de 4 applications

Précautions:

- **Vérifier l'effet de PRISTINE sur un petit nombre de plants avant de l'appliquer sur l'ensemble des plants.**
 - Ne PAS faire plus de 2 applications consécutives de PRISTINE avant d'alterner avec un fongicide ayant un mode d'action différent.



PLANTPRODUCTS®

Pristine®
Fongicide

Pour de plus amples renseignements : 1 800 361-9184 | PlantProducts.com

Toujours lire l'étiquette et suivre les directives d'utilisation du produit.
PRISTINE est une marque déposée de BASF SE, utilisée avec autorisation par BASF Canada Inc. © 2015 BASF Canada Inc.